



MESSAGE DU MINISTRE DE LA SANTE, Dr Alassane SEIDOU A PROPOS DE L'EPIDEMIE DE FIEVRE HEMORRAGIQUE A VIRUS LASSA AU BENIN

Cotonou le 28 février 2017.

Béninoises et Béninois. Chers compatriotes !

Comme vous le savez, le Bénin, notre pays, fait face actuellement à une épidémie de fièvre hémorragique virale de Lassa.

Le dimanche 12 février 2017, a notifié un cas suspect de fièvre hémorragique à virus Lassa, décédé le même jour aux environs de 01 heure du matin. Il s'agit d'une femme enceinte de 24 ans primigeste d'origine Togolaise, ethnie Gangam et résidant à Yambouan dans l'Arrondissement de Tchaourou, admise le 12 février 2017 à l'Hôpital de Zone St Martin de Papané dans la Commune de Tchaourou.

Après la confirmation d'un cas avéré de Fièvre hémorragique à virus Lassa à l'Hôpital de Zone St Martin de Papané, le Gouvernement soutenu par les Partenaires Techniques et Financiers du secteur de la Santé a immédiatement démarré la riposte contre l'épidémie.

En effet, du 12 au 25 février 2017 nous avons enregistré :

- 02 cas dont 02 décès: 01 cas provenant du Département du Borgou (Commune de Tchaourou) et 01 cas du Département de

l'Atacora (Commune de Matéri) ;

- Parmi les 02 cas enregistrés, il y a 01 cas confirmé (Commune de Tchaourou) et 01 cas suspect (Commune de Matéri) ;
- Date de décès du cas confirmé : 12 février 2017;
- Le dernier décès a été enregistré à l'Hôpital de Zone Saint-Jean de Dieu de Tanguiéta, le 23 février 2017 (Cas suspect provenant de la Commune de Matéri) ;
- Dernier cas suspect notifié le 23 février 2017 ;
- 58 contacts ont été enregistrés dont 22 en milieu communautaire et 36 dans les formations sanitaires.

Le Gouvernement adresse ses sincères condoléances aux familles éplorées.

Les autorités soutenues par les partenaires au développement mettent en œuvre, une stratégie de riposte à l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Lassa :

- Les personnes contacts sont en cours d'enregistrements et de suivi ;
- Une unité d'isolement a été mise en place au sein de l'Hôpital de Zone St Martin de Papané;
- Des stocks de médicaments Ribavirine ont été prépositionnés à l'hôpital de zone Saint-Jean de Dieu de Tanguiéta et à l'Hôpital de Zone St Martin de Papané;
- Des équipements de protection individuelle (EPI) pour le

Personnel de santé, thermomètres infrarouge, du matériel médical et de laboratoire et des produits de décontamination ont été mis à disposition ;

- Le Personnel de santé de l'Hôpital de zone St Martin Papané et les agents de santé de la commune de Tchaourou ont été formés sur l'utilisation du matériel de protection et le protocole de traitement de la maladie, ainsi que sur la recherche de cas contacts ;
- Une équipe de professionnels pluridisciplinaire se trouve déjà sur les lieux pour assurer le renfort technique ;
- Des séances de sensibilisation de la population et des autorités sont en train d'être organisées ;
- Une stratégie de recherche des personnes contacts a été élaborée pour assurer la participation des communautés dans l'identification de cas suspects.

La transmission de la fièvre hémorragique à virus Lassa peut se faire par contact avec les excréments de rongeurs notamment, le rat à multiple mamelles. Le virus se transmet aussi au contact d'une personne infectée via les liquides biologiques : le sang, l'urine, la salive, le sperme, les vomissements, les selles.

L'incubation du virus varie de six(6) à vingt et un (21) jours.

Les premiers signes de symptômes sont : la fièvre, une fatigue générale, la nausée, des vomissements, la diarrhée, des maux de tête et de ventre et le mal de gorge. L'œdème du cou ou du visage et des saignements sont parfois observés.

Il existe un traitement efficace contre la fièvre hémorragique à virus Lassa: la Ribavirine. Ce médicament permet de soigner les personnes malades, à condition d'être administré rapidement après l'apparition des premiers symptômes.

Concernant la prévention, les mesures suivantes sont préconisées:

- Dès les premiers signes, il est impératif de se rendre immédiatement au centre de santé le plus proche. Le traitement est efficace si l'administration de médicaments est faite rapidement ;
- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ;
- Bien protéger les restes et réserves de nourriture dans les maisons ;
- Eviter la manipulation et la consommation des rats ;
- Eviter tout contact avec une personne suspecte ou malade de la fièvre hémorragique à virus Lassa;
- Eviter tout contact avec les selles, l'urine, la salive, le sperme, les vomissures et les objets contaminés d'une personne suspecte, malade ou décédée de la fièvre hémorragique à virus Lassa;
- Ne pas toucher le corps d'une personne suspectée d'être décédée de la fièvre hémorragique à virus Lassa y compris lors des rites funéraires.

Le Bénin a déjà connu un précédent épisode épidémique entre le 03 janvier et le 10 avril 2016: 54 cas ont été enregistrés dont 28 décès. En effet, des 54 cas, 16 ont été confirmés par le laboratoire, 16 autres cas sont identifiés probables de fièvre hémorragique à virus Lassa et 22 cas suspects. Des 16 cas confirmés, huit (08) ont été traités avec succès et déclarés cliniquement et par le laboratoire comme guéris. La fin de l'épidémie avait été officiellement notifiée conformément au Règlement Sanitaire International (RSI), qui recommande l'observance d'une période de deux fois 21 jours sans enregistrement de nouveau cas.

Je lance un appel pressant aux populations pour le respect strict des mesures de prévention préconisées par les services compétents de santé et de mobilisation communautaire à travers les différents communiqués et messages.

Je demande également aux populations, de ne pas céder à la panique, ni croire aux rumeurs qui, dans de telles circonstances, ne manquent pas d'alimenter les débats et autres stigmatisations.

Chers compatriotes et Etrangers qui vivez parmi nous, je vous invite à plus de sérénité. Car, en plus des personnels de santé béninois que je tiens à féliciter et à encourager, le Bénin bénéficie actuellement, d'une mobilisation sans précédent de plusieurs spécialistes pour nous aider à vaincre cette maladie.

Enfin, je tiens à remercier très sincèrement, la communauté internationale pour sa mobilisation et son soutien au Bénin dans sa lutte contre la fièvre hémorragique à virus Lassa.

Que Dieu bénisse le Bénin et les Béninoises et Béninois.

Je vous remercie

